

Discours devant l'Association pour l'INformation et la DÉfense des COnsommateurs SALARIÉS-CGT-37 (INDECOSA-CGT-37) à l'occasion de la « journée d'étude organisée à TOURS le 16 Mars 2023.

Thème abordé : l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes des Sablonnières : exemple du désinvestissement de l'Etat dans le médico-social.

Bonjour...

Je me présente, je suis Isabelle BECK secrétaire du syndicat CGT et infirmière D.E. du pôle santé sud 37 de Sainte Maure de Touraine.

Suite à l'invitation de Pierre ROCHER, président de l'association, nous sommes venues apporter notre témoignage sur la situation de l'EHPAD des Sablonnières rattaché au centre hospitalier de Sainte Maure de Touraine, situation qui illustre le désinvestissement de l'Etat dans le système de santé publique et plus particulièrement dans la prise en charge de la personne âgée dépendante.

Le centre hospitalier de Sainte Maure de Touraine est un établissement de santé à vocation gériatrique qui s'articule autour d'un site principal constitué :

- D'un service de médecine de 14 lits ;
- D'un pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) disposant de 14 places destinées à la prise en charge médicale et sociale des personnes hébergées ;
- D'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) qui n'emploie cependant que des aides-soignants pour du service de soins d'hygiène et de confort en collaboration et les infirmiers libéraux pour la prise en charge de 91 personnes ;
- D'un service de restauration proposant une offre de service de portage de repas à domicile
- D'un pôle sénior qui est une unité d'hébergement disposant de 157 lits.

Et d'un site secondaire, les Sablonnières qui comprend :

- Une unité pour personnes âgées désorientée (UPAD) d'une capacité de 30 lits ;
- Un EPHAD disposant en théorie de 67 lits mais dont la capacité a été volontairement réduite à 33 résidents.

Le pôle santé sud 37 emploie dans ses différentes unités 11 infirmières D.E, 60 aides-soignants, 5 aides médico-psychologiques, 57 agents de service hospitalier pour une prise en charge totale de 254 personnes âgées.

La direction du pôle santé sud 37 invoque l'insalubrité du bâtiment des Sablonnières pour justifier le transfert des résidents et in fine acter l'inutilité de cette structure.

Le bâtiment de l'EHPAD date des années 70 et n'a fait l'objet d'aucune modernisation depuis sa construction, les directions successives se contentant de l'entretien courant. L'extension de l'UPAD, attenante à ce bâtiment, date, elle de 2008.

Pour des raisons économiques et mutualisation des moyens, la précédente direction du pôle et la mairie de Sainte Maure avaient envisagé la construction d'une extension du pôle sénior existant pour y transférer les 67 lits de l'EHPAD des Sablonnières et les 30 lits de l'UPAD et y créer une unité

d'hébergement pour personnes adultes handicapées.

Le centre hospitalier a fait l'acquisition du terrain attenant au pôle et financé l'étude architecturale pour effectuer cette opération immobilière.

C'est le choix de ce projet d'extension et de regroupement des activités sur le site principal qui a eu pour conséquence le défaut de modernisation et d'entretien du bâtiment des Sablonnières ce qui peut parfaitement s'entendre dans le cadre d'une bonne gestion de l'établissement.

Or, la précédente direction a dû renoncer au projet par manque de financement, le CH étant fortement impacté par un emprunt effectué pour réaliser la construction de l'UPAD aux Sablonnières.

Les coûts de construction actuels étant devenus prohibitifs, les mises aux normes acoustique, thermique, énergétique sans parler du réaménagement de confort rendaient la réhabilitation de ce bâtiment de plus en plus improbables.

Ce défaut de gouvernance par l'ancienne direction et la politique de santé menée par l'Etat depuis 20 ans ont abouti à la situation actuelle.

Initié en 2003 par Jean François Mattei et mis en œuvre par Philippe Douste-Blazy, ministres de la santé successifs des gouvernements Raffarin et de Villepin, le plan Hôpital 2007 mettait en place : La nouvelle gouvernance hospitalière qui prévoyait la création de pôle inter établissements afin de mutualiser les ressources pour limiter les dépenses. Cette gouvernance sera renforcée avec le plan hôpital 2012 et la création des groupements hospitaliers territoriaux ; et la tarification à l'activité (TIA) qui vise à lier le financement des établissements à son activité.

Ce plan dont la seule logique est économique et comptable pervertissait dès l'origine, le système de santé.

Ainsi la mission T2A de la direction générale de l'offre de soins (DGOS) dénonçait en 2003 les risques de surcodage, de segmentation des séjours, de sélection des patients pour écarter les cas les plus lourds, l'inadaptation des soins en fonction de la gravité des besoins et la transformation de certains actes externes en hospitalisation.

Dans l'article des Echos du 23 mars 2005, Etienne Lefebvre soulignait la relance spectaculaire de l'investissement des hôpitaux permise par ce plan mais s'accompagnant d'un recours massif à l'emprunt. Ce constat fait en 2005 entraînait une mise en garde par le ministère de la santé de l'époque ainsi que par la Fédération hospitalière de France qui, craignant une explosion des coûts d'exploitation et de la maintenance, demandait au gouvernement d'augmenter la dotation des hôpitaux pour maintenir le niveau d'investissement.

Notre système de santé n'a pas survécu à une pandémie et, nous sommes en 2023 face à un bilan désastreux :

- Par un - Manque d'anticipation de l'Etat sur la démographie médicale avec le maintien d'un Numerus clausus insuffisamment adapté à l'augmentation de la population et des départs en retraite : le nombre de médecins toutes spécialités confondues n'a progressé que de 20 000 praticiens depuis 20 ans alors que la France compte plus de 6 millions d'habitants.
- Par une - Politique de diminution de l'offre de soins par le regroupement d'établissements de santé publiques (regroupement de pôle en 2007 et création des GHT en 2012) avec pour conséquence la fermeture de lits et la désertification du système de soins surtout en milieu rural.
- Par le - Transfert de l'activité rentable des établissements vers le privé qui rend de moins en moins économiquement viable nos établissements de santé publique.

- Mais aussi par une - Gestion inhumaine du personnel qui a eu pour conséquence le manque d'attractivité des métiers de la santé :
 - Absence de revalorisation salariale significative ;
 - Politique de recrutement en contrats courts des établissements ;
 - Diminution des effectifs alors que la mise en place des 35 heures devait justifier son augmentation.

Maintenant que nous avons touchés le mur, que propose l'État ? Fermer encore plus de lits !!!

L'EHPAD hors des murs c'est la solution proposée qu'a proposé Macron pour la santé de nos aînés : Leur maintien à domicile.

Avec qui : des auxiliaires de vie en situation précaire et sous-payés ?

Avec quoi : un financement à la charge de familles désemparées ?

Comment : avec une formation à l'emport e-pièce qui va aggraver tes cas de maltraitance ?

Ce système on le connaît, il a déjà été mis en place pour la psychiatrie. On a fermé les lits en établissements spécialisés pour faire de la psychiatrie à domicile. Le résultat on le voit dans nos rues et dans les pages des faits divers de nos journaux.

Que veut-on, voir la déchéance de nos aînés s'afficher dans les rues ?

C'est bien la gestion uniquement comptable du système de santé pilotée par Bercy qui l'a conduit dans le précipice.

C'est bien cette gestion comptable qui se fait au détriment de la population.

Cette gestion qui provoque le désarroi que je lis tous les jours dans les yeux de nos résidents.

Cette gestion qui suscite l'inquiétude que j'entends tous les jours dans la bouche de mes collègues qui se lèvent tous les matins avec une boule au ventre en se demandant dans quel état ils vont finir leur journée.

Le fatalisme remplit le quotidien d'un métier qui n'attire plus, d'un métier qui essore, d'un métier qui méprise de plus en plus l'humain alors qu'il était censé l'honorer.

C'est pour cette raison que le syndicat CGT du pôle santé sud 37 s'est investi dans un combat, face à la direction du centre hospitalier, pour réhabiliter le rôle social et de santé que représentent les EHPAD envers nos aînés.

Combat qui a été mené d'abord par devoir syndical face à une direction sourde au dialogue social et manipulatrice et pour lequel il m'est paru nécessaire d'alerter la population sur les dérives de notre système santé orchestré par cette technocratie déshumanisée.

Ensuite pour témoigner de la détresse de nos résidents se voyant transférés comme de vulgaires produits de consommation et le désarroi des soignants des Sablonnières face à cette maltraitance institutionnelle ont fini d'alimenter ma conviction dans le bien-fondé de cette lutte.

L'action syndicale s'est manifestée dans un premier temps dans l'opposition, durant les différentes instances de concertation, aux manœuvres de la direction (réorganisation du temps de travail, rétention d'information dans le dialogue social).

Puis, dans un deuxième temps, par la sollicitation des organismes institutionnels (ARS et ministère de la

santé) a conclu, l'action du syndicat dans le cadre du dialogue interne.

Face à une direction butée sur ses positions, le syndicat a entrepris la médiatisation de ce combat : Tractage dans les communes, dialogue avec les responsables politiques (maire de Sainte Maure et députée de la circonscription), information des médias et organisation de la manifestation du 9 mars dernier.

Plus que Jamais l'engagement syndical est d'actualité. Il prend toute son essence dans le combat que la CGT section santé doit mener chaque jour face à des technocrates qui n'ont que le mot d'économie à la bouche.

Par la force des choses, malheureusement, nous ne sommes plus que des soignants.

Nous sommes devenus financiers, juristes, manager, analyste et j'en passe pour contrer autant que l'on peut, la duperie de nos gouvernants et de notre direction.

Plus que jamais, nous souhaitons revenir à la genèse de nos valeurs professionnelles et à notre engagement au service de notre mission de service publique dans le domaine de la santé.

Nous nous battons pour prendre soin de nous, pour mieux prendre soins de vous !

Merci pour votre écoute, nous sommes maintenant disposées à répondre à vos questions.